

— Les travaux de la Commission pour la codification du droit canonique commenceront en novembre prochain. Les chaleurs chassent de Rome les consultants, c'est le moment des vacances sinon officielles, au moins très réelles pour tous ceux que le devoir n'attache point à leur charge. La matière est déjà distribuée. Mais au lieu de suivre l'ordre naturel d'un code, le pape a voulu que les consultants commençassent par traiter la section de *Sacramentis*. Les sacrements sont la base de la vie spirituelle de l'Eglise et des fidèles, et Pie X a voulu que les premiers efforts se portassent sur ce point.

— Une des figures les plus caractéristiques de la vie ecclésiastique romaine vient de disparaître. Mgr Giambattista Storti a rendu son âme à Dieu, après une longue vie passée dans l'obscurité d'un travail incessant des Congrégations romaines. Les honneurs sont venus plusieurs fois le chercher ; il les a toujours refusés. C'est seulement aux dernières années de Léon XIII qu'on a pu lui faire accepter un titre de camérier. Il y tenait toutefois si peu qu'à la mort de ce pape il n'a pas demandé le renouvellement de son titre, et est mort simple prêtre devant l'Eglise, mais chargé de mérites devant Dieu. Il était consultant du Saint-Office, *sigillator* de la Pénitencerie et défenseur au tribunal du Cardinal Vicaire de la profession religieuse et du mariage. On ne peut pas dire que ses traits fussent réguliers, loin de là ; mais sous des dehors rustiques, il cachait une âme excessivement sensible, un esprit toujours éveillé, sachant trouver immédiatement le joint de la question, et ayant à son service une vivacité d'expressions qui rendaient ses réparties aussi vives que populaires. Il était un des consultants les plus estimés du Saint-Office, où n'entrent en général que des réguliers. Il est juste de se souvenir aujourd'hui, devant Dieu, de celui qui a passé toute sa vie en cherchant à se faire oublier des hommes.

DON ALESSANDRO.